

6949/21

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale

le 16 mars 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat

le 16 mars 2021

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Projet de DÉCISION DU CONSEIL portant nomination des membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour l'Italie



**Bruxelles, le 11 mars 2021
(OR. en)**

6949/21

**SOC 140
EMPL 101**

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Projet de DÉCISION DU CONSEIL portant nomination des membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour l'Italie

Les délégations trouveront ci-joint le projet de décision portant nomination des membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour l'Italie. Ce texte est transmis aux juristes-linguistes pour mise au point, avant son adoption lors d'une future session du Conseil.

Projet de
DÉCISION DU CONSEIL
du
portant nomination des membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre
circulation des travailleurs
pour l'Italie

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 492/2011 du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de l'Union¹, et notamment ses articles 23 et 24,

vu les listes de candidatures présentées au Conseil par les gouvernements des États membres,

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 21 septembre 2020², le Conseil a nommé les membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs (ci-après dénommé "comité") pour la période allant du 25 septembre 2020 au 24 septembre 2022.
- (2) Le gouvernement italien a présenté des candidatures pour plusieurs sièges à pourvoir.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ JO L 141 du 27.5.2011, p. 1.

² Décision du Conseil du 21 septembre 2020 portant nomination des membres titulaires et suppléants du Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs (JO C 315 I du 23.9.2020, p. 5).

Article premier

Sont nommés membres titulaires et membres suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour la période expirant le 24 septembre 2022:

I. REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Italie	M ^{me} Maria Concetta CORINTO M. Marco Maria Carlo COVIELLO	M ^{me} Carmen FERRAILOLO

II. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES TRAVAILLEURS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Italie	M ^{me} Ilaria Arianna FONTANIN M. Emanuele GALOSSO	M ^{me} Antonella PIRASTU

III. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES EMPLOYEURS

Pays	Membres titulaires	Membres suppléants
Italie	M ^{me} Paola ASTORRI M. Fabio ANTONILLI	M ^{me} Roberta DIONISI

Article 2

Le Conseil procédera ultérieurement à la nomination des membres titulaires et suppléants non encore désignés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ...,

Par le Conseil

Le président